

**Sécurité d'approvisionnement énergétique
et relations extérieures de l'Union européenne
Résumé de l'intervention de M. Yves Petit**

L'approvisionnement énergétique de l'Union européenne est devenu depuis quelques années une question cruciale et les institutions européennes se préoccupent de manière croissante des questions énergétiques : sécurité d'approvisionnement, libéralisation du secteur de l'énergie et sa soumission aux règles de la concurrence, développement des énergies renouvelables ou encore lien entre énergie et climat. La politique européenne de l'énergie est ainsi confrontée à trois menaces : la sécurité d'approvisionnement ; la compétitivité ; l'environnement. Incontestablement, la sécurité d'approvisionnement apparaît comme un des objectifs de la politique énergétique de l'Union européenne. Elle possède à la fois une dimension interne et une dimension externe et peut être reliée à la solidarité entre Etats membres. La sécurité d'approvisionnement énergétique a deux grandes fonctions, car elle est un instrument permettant de renforcer le bon fonctionnement des marchés et d'assurer la diversification des sources d'énergie. La Communauté de l'énergie, permettant d'étendre les principes du marché intérieur de l'énergie aux pays voisins de l'Union européenne, et l'application des principes de la Charte de l'énergie, vont dans le sens de l'amélioration du fonctionnement des marchés. Une stratégie de diversification envers les pays fournisseurs reposant sur l'élaboration de partenariats énergétiques, ainsi qu'une stratégie de diversification en termes d'itinéraires et d'infrastructures, diminuent les risques de ruptures d'approvisionnement.